



Monsieur DEVIGNE Gérard, représentant le Char à Voile Club de la Côte d'Opale,

**Inspection
Académique du
Pas-de-Calais**

**Circonscription
de Boulogne Sur Mer**

Dossier suivi par
Lionel Bastide
Conseiller pédagogique en EPS

Téléphone
03.21.10.00.60

Télécopie
03.21.10.00.62

Mél:
Lionel.bastide@ac-lille.fr

1, rue Salvador Allende
Boîte Postale 775
62021 Boulogne Cedex

J'ai l'honneur de vous annoncer que les agréments d'intervenants extérieurs pour l'enseignement de l'EPS au titre d'une association, pour l'année scolaire 2020– 2021, afin de participer aux activités d'enseignement dans les écoles primaires publiques de

CHAR A VOILE et KAYAK DE MER

sont accordés pour :

- DEVIGNE Nathalie, au titre du B.E.E.S 2ème degrés char à voile
- HOYER Johnny, au titre du B.P.J.E.P.S char à voile
- MORIN Aymeric, au titre de Licence STAPS, éducation et motricité
- MELIN Laura au titre de DEUG STAPS
- TELLIER Steven au titre de License STAPS Entraînement sportif

L'Inspecteur de d'Education Nationale,

Géry Quennesson